

Activité documentaire : Normes dans les installations électriques

38

ÉLECTRICITÉ | ÉCLAIRAGE

Zepros 9 | Juillet-Août 2013

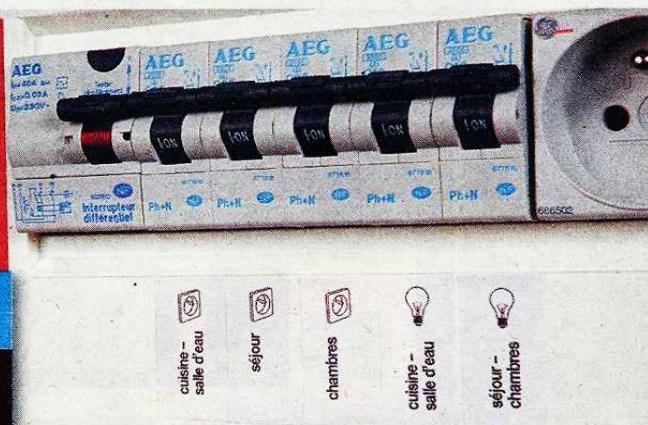
Ils ont tout faux

90% des particuliers s'estiment en sécurité électrique

A lors que 7 millions d'habitaciones, soit les 2/3 des logements, présentent des risques électriques et que 30% des incendies sont d'origine électrique (80 000 incendies par an), une grande majorité de Français se croient en sécurité avec leur installation électrique. Face à cette situation, Promotelec a mis en ligne, entre le 10 décembre 2012 et le 8 mars 2013, un "SécuriQuiz", test qui a permis aux particuliers d'évaluer gratuitement l'état de leur installation électrique. Les résultats de cette opération sont aujourd'hui disponibles, de même qu'une étude TNS-Sofres, menée par ailleurs pour Promotelec. Il ressort du SécuriQuiz que près de 90 % des 15 816 inter-

29%

c'est la proportion des installations qui sont en sécurité électrique.



La plupart des installations sont bien loin de respecter les normes en vigueur

nautes participants estiment être en sécurité électrique. Pourtant :
 - près de 30 % avouent avoir un appareil électrique à moins de 2,25 m de leur baignoire ;
 - plus de 8 % ont une prise de courant dans leur salle de bains à

moins de 0,60 m d'un point d'eau ;
 - 32 % utilisent des multiprises branchées les unes sur les autres ;
 - plus de 40 % ignorent si leurs appareils d'éclairage portent le symbole « double carré ». Or, parallèlement à ces données, le baromètre TNS-Sofres, mis à jour à l'automne 2012 et portant

sur l'analyse des Diagnostics électriques obligatoires (DEO), révèle que seules 29 % des installations électriques sont en sécurité.

En tête, la mise à la terre

Près des deux tiers des rapports signalent des points d'insécurité et/ou recommandent des travaux, et ce davantage en maison individuelle (63 %) que dans les appartements (55 %). Dans 96 % des cas, quel que soit le type de logement, les travaux recommandés sont effectués pour remédier aux anomalies constatées à la lecture du DEO. Les principaux défauts relevés résident dans une carence de mise à la terre (81 % des parties privatives en maison et logements collectifs), un ou plusieurs points d'insécurité dans les salles de bains (61 %), et le risque de contacts directs (59 %). Voilà bien du travail en perspective pour les électriciens ! ●

Questions :

1) Quel pourcentage des incendies est d'origine électrique ?

2) Surligne dans le texte, ce qui fait référence à un risque électrique.

3) Quel pourcentage des installations électriques est en sécurité électrique ? Arrondir ce résultat en fraction du type 1/...

4) Surligne dans le texte, ce qui fait référence aux principaux défauts dans l'installation électrique.